



Expression du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne sur le projet ferroviaire global Rennes-Brest / Rennes-Quimper et Nantes-Rennes-Bretagne sud

L'accessibilité ferroviaire, aéroportuaire, portuaire et logistique du Grand Ouest constitue un enjeu majeur pour le pôle métropolitain Loire-Bretagne. Il s'agit d'une démarche globale qui devra à terme englober l'ensemble des modes de transport, ainsi que leurs interconnexions dans une approche multimodale.

Les membres du pôle métropolitain Loire-Bretagne soulignent tout l'intérêt qu'ils portent à l'engagement d'un Débat Public global pour le développement du réseau ferroviaire structurant Loire-Bretagne. Celui-ci intègre deux projets qui doivent être considérés dans leur ensemble : le duo Rennes-Brest / Rennes-Quimper et le projet Nantes-Rennes-Bretagne sud.

Ce projet relève des orientations du Grenelle de l'Environnement ainsi que de l'avant-projet de schéma national d'infrastructures de transport (SNIT) qui reconnaissait la nécessité d'engager :

- la finalisation de la liaison ferroviaire en moins de 3h sur Paris-Brest et Paris-Quimper, par des aménagements de voies nouvelles et shunts sur les axes nord et sud Bretagne ;
- l'interconnexion ferroviaire de Nantes et Rennes avec l'aéroport en construction à Notre Dame des Landes par des aménagements de voies nouvelles et shunts ;
- le développement d'un barreau ferroviaire est-ouest assurant la connexion du réseau Loire Bretagne au réseau ferroviaire rapide maillé national et européen via la LGV SEA en cours de réalisation et la future LGV POCL en cours d'étude.

Le pôle métropolitain Loire-Bretagne contribuera à la réflexion sur un projet global d'accessibilité multimodale, s'insérant dans une perspective nationale et européenne des grands schémas de transports, du futur Schéma National de Mobilité Durable, du Réseau européen de transport (RTE-T) et prenant en compte les enjeux portuaires (en particulier les ports de Nantes-Saint-Nazaire et Brest, objets de proposition et démarche de rattachement au futur réseau central du Réseau Transeuropéen des Transports), les enjeux aéroportuaires, les nœuds urbains...

Les fonctionnalités affichées pour le projet à soumettre au Débat Public répondent globalement aux attentes du pôle métropolitain Loire Bretagne :

- Améliorer l'accessibilité externe de la pointe bretonne par des gains de temps complémentaires (10 à 15 minutes) pour atteindre l'objectif d'un temps de parcours inférieur à 3 h sur Paris-Brest et Paris-Quimper.
- Assurer un maillage ferroviaire performant pour l'ensemble des villes du pôle métropolitain Loire Bretagne.
- Créer une liaison ferroviaire rapide et cadencée entre les deux métropoles Nantes et Rennes.
- Assurer le raccordement des villes du pôle métropolitain Loire-Bretagne au réseau structurant de liaisons ferroviaires rapides nationales et européennes.
- Assurer la desserte ferroviaire du futur aéroport international de Nantes pour son aire de chalandise.

Le projet devra prendre un caractère global et constituer une feuille de route pour l'aménagement de long terme de l'ensemble du réseau.

Les scénarios et options retenus devront dégager un phasage des différentes étapes de moyen et de long terme pour parvenir à un projet d'ensemble territorialement cohérent et équilibré.

D'éventuels phasages intermédiaires pourront être envisagés en fonction des enjeux prioritaires et des capacités financières des partenaires.

Ce projet devra intégrer les aménagements à garantir à terme dans la pointe bretonne, intégrant le développement de l'aéroport métropolitain de Brest Bretagne et la liaison ferroviaire Brest-Quimper. De la même manière, il devra intégrer les enjeux de développement de Rennes Aéroport Bretagne.

En matière d'exploitation, il est attendu que les études engagées sur ce projet permettent d'expertiser :

- Améliorer l'accessibilité externe de la pointe bretonne
 - renforcement des liaisons nationales TGV entre Brest/Quimper et Paris via Rennes, par des aménagements de voies nouvelles et shunts sur les axes Nord et sud Bretagne permettant de relier Brest et Quimper à Paris en 3 heures en desserte commerciale avec arrêts intermédiaires ;
- Assurer un maillage ferroviaire performant pour l'ensemble des villes du pôle métropolitain Loire Bretagne
 - renforcement des liaisons TER intercités avec un cadencement performant entre l'ensemble des villes du pôle métropolitain Loire Bretagne ; tout particulièrement l'étude d'un cadencement à l'heure entre Brest et Rennes, Quimper et Rennes, Brest-Quimper et Nantes, Angers et Nantes, et à la demi-heure sur Nantes – Rennes, Nantes – Saint Nazaire et Rennes - Saint Malo, est souhaitable ;
 - développement d'une offre ferroviaire périurbaine aux abords des principales villes de Loire Bretagne ;
- Assurer le raccordement des villes de Loire Bretagne au réseau structurant de liaisons ferroviaires rapides nationales et européennes
 - développement de nouvelles liaisons nationales TGV entre les gares centrales de Quimper/Brest-Rennes-Nantes-Angers-Tours et la LGV SEA vers le sud-ouest et la péninsule ibérique ;
 - développement à terme de nouvelles liaisons nationales TGV entre les gares centrales de Quimper/Brest-Rennes-Nantes-Angers-Tours-Vierzon et la future LGV POCL vers Lyon et le centre et le sud de l'Europe ;
 - accueil de nouvelles offres ferroviaires pour le fret entre les Ports de Loire Bretagne et le réseau national vers Paris et Lyon ;
- Assurer la desserte ferroviaire du futur aéroport international de Nantes
 - création d'une desserte cadencée entre le futur aéroport du grand ouest à Notre Dame des Landes et l'ensemble des villes du Pôle Métropolitain Loire Bretagne.

Les membres du Pôle Métropolitain Loire Bretagne réaffirment leur volonté de participer activement aux réunions de concertation organisées par RFF et l'Etat avant l'ouverture du Débat Public et seront force de propositions dans ce Débat.